

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Une plateforme pour se reconvertir

Le lancement de la plateforme s'est déroulé dans les locaux de Lochnacelle.

La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités a lancé un site pour faciliter les changements dans la vie professionnelle.

JOSEPHINE JOSSERMOZ

Créer une sorte de guichet unique, ancré territorialement et facilitateur pour les transitions professionnelles, voilà l'objectif de la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), de la Mife de l'Ain (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) et du cabinet Terre d'Avance en lançant le site internet ressort-bourgenbresse.fr. État et partenaires sociaux ont réfléchi, ensemble, au transfert de compétences d'entreprises en difficulté vers des entreprises en développement. « L'idée est née en 2021. En cas de difficulté d'une société, la transition professionnelle aide les salariés à éviter une période de chômage et à avancer. Dans le cas où la problématique de la société est prise en compte tôt, il sera plus aisé d'en sortir par le haut en réorientant certains collaborateurs pour changer de modèle de business ou développer une nouvelle activité », explique Jean Eudes Bentata, directeur adjoint de la DDETS à l'occasion du lancement du site le 20 octobre, à Bourg-en-Bresse.

VISIBILITÉ

Ce guichet unique est destiné à la fois aux salariés, aux entreprises et aux partenaires sociaux situés sur le secteur de Grand Bourg Agglomération. Aux premiers, il donne une liste des différents organismes, de leur rôle, de leurs contacts, mais également des différents dispositifs d'accompagnement



possibles. Enfin, ils ont accès à un aperçu des secteurs qui recrutent. Il ne s'agit non pas d'un nouveau programme, mais plutôt d'un lieu de recensement des sites déjà existant. D'ailleurs, l'ensemble de la plateforme s'inscrit dans l'esprit de ne pas créer un énième dispositif, mais de donner de la visibilité à ce qui est déjà en place. À l'exception des secteurs recruteurs, les sociétés auront accès, peu ou prou, aux mêmes informations. Ainsi, elles sauront plus aisément quel interlocuteur contacter pour mener à bien leur projet. Les partenaires sociaux, enfin, trouveront sur la plateforme, un espace destiné à la ressource documentaire, accessible sur connexion. Chacun pourra l'alimenter ou retrouver les infos dont il a besoin.

Une dernière partie du site est réservée à l'agenda. Les événements des acteurs du territoire liés à la transition professionnelle y seront affichés. Ici également, la plateforme, gérée par la Mife de l'Ain, n'entend pas se substituer aux acteurs. En effet, aucun événement ne devrait être prévu en propre. Il s'agit plutôt de faciliter la mise en relation, de permettre à chacun de s'adosser à un forum déjà organisé et pourquoi pas de le rendre plus grand.

Ainsi construit, le site pourrait aller au-delà

de son objectif de base. « Le cheminement pour parvenir à une reconversion n'est pas l'unique difficulté à laquelle sont confrontées les entreprises. Il faut aussi qu'elles puissent faire venir, qualifier et garder leurs employés par la suite. La plateforme a été élargie pour ne pas se limiter à la reconversion professionnelle mais devenir un véritable outil en ressources humaines autour du recrutement », précise Jean Eudes Bentata. Des sujets dont les sociétés se saisissent désormais. Si les salariés ont toujours travaillé leur employabilité, les entreprises doivent également montrer patte blanche en exprimant leur volonté et leur capacité à les accompagner dans leur évolution professionnelle.

En parallèle, énormément de personnes sont désormais concernées par de tels dispositifs. « Il n'y a plus de parcours professionnels linéaires. Beaucoup changent en cours de route », témoigne Emmanuel Maquet, directeur de la Mife. Des propos que confirme Nathalie Maisonneuve, responsable de l'espace territorial de Lyon, chez Transitions Pro : « Des personnes de plus en plus âgées ou jeunes se reconvertisent désormais. » Avec le temps, la DDETS n'exclut pas que la plateforme puisse s'étendre à d'autres territoires de l'Ain. ■